

INDH et Activités Génératrices de Revenu: contribution économique et sociale Cas de la province de Khouribga

Ibtissame Lakhli

Faculté polydisciplinaire de Khouribga (FPK)
Université Université sultane My Slimane- Maroc
lakhliliibtissame80@gmail.com

Résumé — La conscience croissante de la valeur de la personne humaine comme un principal moteur et une finalité ultime dans le système complet de développement a suscité de nombreuses recherches et études à définir le concept de développement humain et à analyser ses composantes et dimensions humaines. La dynamique du développement humain est impulsée dans notre pays par le lancement de l'INDH en 2005. L'INDH emprunte deux approches parallèles : le soutien à l'accès aux services et infrastructure de base, le renforcement de l'aptitude de la femme et de l'homme à la création d'activités adaptées à leurs savoir-faire et conformes aux spécificités de leurs régions, en renforçant leur capacité et en favorisant le développement de leurs activités. Ces approches ont pour finalité de réduire de manière significative la pauvreté et l'exclusion par la promotion d'activités génératrices de revenus (AGR).

L'objectif de cette recherche est d'analyser, à partir d'une étude exploratoire, le rôle des activités génératrices de revenus financées par L'INDH à la province de Khouribga. Les résultats de l'étude ont montré que les AGR restent un choix pour lutter contre la pauvreté et la marginalisation. En fait, Les AGR financées par L'INDH génèrent des revenus stables au profit de la population bénéficiaire permettant d'améliorer leurs conditions de vie et leur insertion dans la vie active.

Mots-clés — INDH, AGR, lutte contre la pauvreté, développement du savoir-faire, développement économique et social dans la province de Khouribga.

I. INTRODUCTION

Au cours de ces dernières années, on parle beaucoup de réduction de la pauvreté dans le monde, notamment dans les pays en voie de développement, dans le but d'atteindre les objectifs de millénaire pour le développement qui restent des défis majeurs à relever pour assurer le bien-être des individus.

De plus, il y a eu une prise de conscience croissante de la valeur de la personne humaine comme un principal moteur et une finalité ultime dans le système complet de développement. Ce qui a suscité de nombreuses recherches et études à définir le concept de développement humain et à analyser ses composantes et dimensions, telles que la satisfaction des besoins fondamentaux, le développement social, la formation du capital humain, l'amélioration des conditions et de la qualité de vie.

Dans ce contexte, depuis les années de l'indépendance, le Maroc a travaillé sans relâche

pour la promotion et la protection des droits garantis par les pactes et conventions ; il a donné une priorité particulière au développement humain sous tous ses aspects ; une personne vivant dans une pauvreté extrême, souffrant d'exclusion sociale, de fragilité et de chômage, ne peut pas contribuer mieux par ses capacités à la vie politique, sociale et économique de sa communauté.

Dans cette perspective, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, dans son discours du 18 mai 2005 à la nation, a déclaré le lancement de l'Initiative nationale de développement humain, qui a été le prélude à de grands paris qui procèdent d'une vision globale en vue d'édifier un Maroc moderne, de consolider un Etat démocratique et de droit, par l'ouverture de chantiers de réformes, de projets structurants, générateurs de développement. Le tout conformément à une stratégie de développement humain avec ses dimensions économiques, sociales et culturelles.

La dynamique du développement humain, impulsée dans notre pays par le lancement de l'INDH en 2005, accorde une place privilégiée au développement humain et local intégré. Cette initiative est venue changer le paradigme de l'action sociale dans le pays, en lui ouvrant un horizon nouveau et une cohérence doctrinale sans précédent, centrée sur le développement des capacités humaines, et s'appuyant sur les expériences passées et d'une meilleure connaissance des phénomènes d'exclusion et de pauvreté ; l'INDH exprime un volontarisme politique au plus haut niveau de l'Etat pour imprimer une intensité et un nouveau rythme dans la lutte contre les situations sociales injustes.

L'INDH emprunte deux approches parallèles : la première vise le soutien à l'accès aux services et infrastructure de base, en renforçant les services sociaux de l'Etat et des collectivités locales améliorant ainsi les conditions de vie de la

population. La seconde est orientée vers le renforcement de l'aptitude de la femme et de l'homme à la création d'activités adaptées à leurs savoir-faire et conformes aux spécificités de leurs régions, en renforçant leur capacité et en favorisant le développement de leurs activités.

Ces approches ont pour finalité de réduire de manière significative la pauvreté et l'exclusion par la promotion d'activités génératrices de revenus (AGR) non seulement dans les zones ciblées par l'INDH, mais dans toutes les zones du Royaume où existe un potentiel humain et matériel susceptible de créer ou d'augmenter la richesse.

Dans ce contexte, l'objectif de cette recherche est de clarifier l'un des dispositifs des éléments de l'économie sociale et solidaire pour lutter contre la précarité, la pauvreté et l'exclusion sociale, mis en place par le Maroc dans le cadre de l'INDH, à travers les activités génératrices des revenus (AGR).

Notre contribution propose d'analyser la panoplie des dispositifs de lutte contre la pauvreté mise en place par le Maroc, dans le cadre de l'Initiative Nationale de Développement Humain (L'INDH) à travers les activités génératrices des revenus. Il s'agit d'engager un travail de recherche autour du rôle que revêt les activités génératrices de revenus financées par L'INDH dans la lutte contre la pauvreté et la marginalisation et vérifier s'il y'a effectivement un impact de ces activités sur l'amélioration des conditions de vie des individus et sur le développement local.

La problématique qui nous préoccupe tout au long de cette recherche est la suivante : « Les AGR financées par l'INDH contribuent-elles à l'amélioration des conditions de vie des personnes bénéficiaires et au développement économique et social de la province de Khouribga ? » Pour répondre à notre problématique, nous testons les hypothèses suivantes :

Hypothèse 1 : les AGR financées par L'INDH génèrent des revenus stables au profit de la population bénéficiaire.

Hypothèse 2 : les AGR financées par L'INDH permettent aux bénéficiaires d'améliorer leurs conditions de vie, et contribue à l'insertion des femmes et des jeunes dans la vie active.

Hypothèse 3 : l'INDH permet la valorisation et le développement du savoir-faire des bénéficiaires.

Hypothèse 4 : les AGR financées par l'INDH contribuent au développement économique et social dans la province de Khouribga.

La méthodologie adoptée pour réaliser cette recherche est basée sur une enquête sur les activités génératrices de revenus financées par L'INDH à la province de Khouribga à travers un questionnaire destiné aux responsables des entités porteuses des projets (association, coopérative et groupement d'intérêt économique).

Notre travail s'articule autour de trois points : le premier sera consacré au cadre conceptuel et théorique du développement en présentant L'INDH comme étant un levier de développement et les AGR l'un de ses importants piliers. Le deuxième va aborder les AGR en tant que moyen de stimulation, de motivation et d'intégration de la population locale. Le dernier va analyser l'impact de L'INDH sur les bénéficiaires et sur le développement local, dans son volet économique à savoir les Activités Génératrices de Revenu (AGR) de la province de Khouribga.

II. APPROCHE CONCEPTUELLE ET THEORIQUE DU DEVELOPPEMENT HUMAIN

Le développement humain place l'Homme au centre du processus de développement comme principal moteur et finalité ultime. Les hommes et les femmes sont la principale richesse du pays, et il n'y a pas de développement humain possible sans l'implication et la participation des individus et des populations là où ils vivent.

A. Développement Humain : concept et indicateur de mesure

Le « développement » n'est pas synonyme de la notion macro-économique de « croissance ». En effet, un accroissement quantitatif des richesses d'un pays n'implique pas automatiquement une amélioration des conditions de vie de ses habitants alors que l'objectif d'une politique de développement est précisément l'accroissement du bien-être d'une population donnée.

Chez Perroux F., le développement est « la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rend apte à faire accroître, cumulativement et durablement, son produit réel global » cité dans Azan W. (2007). Donc, le développement est un processus de transformation dynamique (long terme) des conditions de vie accompagnant généralement la croissance économique. Mais, à l'opposé de cette dernière, qui est un indicateur quantitatif mesurant la progression de la production et des services (PIB), le développement est également un phénomène principalement qualitatif évalué par le degré de bien-être social, économique, politique et culturel.

L'approche du développement humain est une approche grâce à laquelle nous nous concentrons sur l'amélioration du bien-être de toute la population, et se traduit par un meilleur accès aux services de santé et de l'éducation, par une hausse de revenu par tête, la liberté, son évolution et son changement, ainsi que la façon dont ces acquis peuvent être renforcés. Le concept du développement humain place au centre la personne humaine et traite l'élargissement des choix accessibles aux individus dans l'optique d'une vie conforme à leurs attentes. Le développement humain donne des choix qui créent un environnement permettant à l'être humain d'exploiter pleinement ses potentialités et de vivre d'une manière productive et créative.

Selon le rapport arabe sur le développement humain (2002), « le développement humain peut être défini simplement comme un processus d'élargissement des choix. Chaque jour, chaque être humain fait toute une série de choix – d'ordre économique, social, politique ou culturel. Si les êtres humains sont bien au centre des activités entreprises en vue du développement, celles-ci devraient être orientées vers l'élargissement des choix dans tous les domaines de l'activité humaine au bénéfice de tous. Ainsi défini, le développement humain est une notion assez simple qui comporte pourtant des implications considérables. En premier lieu, les choix humains sont accrus lorsque les êtres acquièrent des capacités supplémentaires et jouissent d'opportunités supplémentaires d'utiliser ces capacités. Il vise non seulement à élargir les capacités et les opportunités mais, aussi, à maintenir un équilibre approprié entre celles-ci afin d'éviter la frustration qui résulterait d'une grande disparité entre elles » cité dans « 50 ans de développement humain au Maroc et perspectives pour 2025 »

Le développement humain est à la fois un processus et un résultat. Il concerne tant les processus par lesquels les choix sont accrus que les résultats de ces choix. C'est le processus d'élargissement de l'éventail des choix et des libertés des gens. Les choix sont ce que les individus ont une bonne raison d'apprécier ou de souhaiter. Lorsque les gens jouissent de la liberté de choix, lorsqu'ils ont la possibilité de décider, ils ont l'occasion d'améliorer leur vie.

L'approche du développement humain est une approche grâce à laquelle nous nous concentrons sur la vie humaine, sa richesse, le bien-être, la liberté, son évolution et son changement, ainsi que la façon dont ces acquis peuvent être renforcés. Il est fondé

sur quatre aspirations essentielles : Vivre longtemps et en bonne santé ; Accéder au savoir dans ses différentes dimensions ; Disposer de ressources matérielles suffisantes pour mener une vie décente et Participer librement à la vie communautaire.

Dans ces quatre aspirations fondamentales, découle directement la logique de l'indice de développement humain (IDH), qui a été mis au point en 1990, par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et publié dans le premier rapport mondial sur le développement humain.

Il a été clairement conçu en opposition aux indicateurs traditionnels du développement en termes de richesse économique (PIB, PNB) ou le revenu national moyen qui ne tiennent pas compte du développement humain. Ils ne prennent pas en compte l'amélioration de la nutrition, du système de santé, du système éducatif, des moyens d'existence, des conditions de travail, de la sécurité, etc. Ils ignorent aussi les effets sur l'environnement de la croissance économique.

L'IDH vise à introduire un nouveau concept centré sur l'idée du droit de chaque être vivant à disposer d'opportunités et de choix dans tous les domaines essentiels de la vie. Il se focalise sur trois dimensions : la santé mesurée par l'espérance de vie à la naissance ; le savoir mesuré par le niveau d'instruction et le niveau de vie mesuré par le PIB par habitant. L'égalité des coefficients signifie que les trois dimensions du développement humain sont supposées de même importance. Le résultat obtenu pour l'IDH est compris entre 0 et 1. Plus il est proche de 1 et plus le pays est développé, plus il est proche de 0 moins il est développé.

Le concept de développement humain est beaucoup plus vaste que les trois domaines pris en compte dans l'IDH, mais les promoteurs considèrent que la longévité (espérance de vie), le savoir (scolarisation, alphabétisation) et les conditions de vie (revenu) définissent un noyau dur de conditions nécessaires à l'épanouissement de tout être humain.

Le développement humain donc comporte aussi une dimension de durabilité. Il a pour objet de créer un environnement au sein duquel chaque être humain pourra accroître ses capacités et élargir ses choix, sans remettre en cause ceux des générations futures.

B. La durabilité de développement humain

« Le développement humain durable est un développement qui n'engendre pas seulement la

croissance, mais qui distribue de façon équitable ses bénéfices, qui renouvelle l'environnement plutôt qu'il ne le détruit, qui responsabilise les gens plutôt qu'il ne les exclut » selon J. G. Speth, administrateur du PNUD, 1994

Le développement humain durable comporte cinq volets, qui ont tous des incidences sur la vie des pauvres et des personnes vulnérables : responsabilisation ; coopération ; équité ; durabilité et sécurité des moyens de subsistance.

La durabilité sous-entend la préservation des acquis, dans ce sens qu'on transmet aux générations futures un montant de capital qui leur permet de vivre au moins aussi bien que la génération présente. Le capital ici est vu sous l'aspect social, humain et économique. Le « développement humain durable » complète le « développement durable » en ce qu'il intègre aussi le renforcement des capacités d'une génération à l'autre en matière de croissance économique et d'amélioration des conditions de vie, du capital social et du capital humain

Le développement humain durable est le développement du peuple, pour le peuple et par le peuple. En cela, la notion de développement humain durable constitue un concept globalisant de développement (développement des ressources humaines, besoins essentiels, bien-être humain).

En effet, le développement durable peut avoir une dimension locale, car les besoins des populations et la capacité à les satisfaire se forment au niveau local. On peut donc dire que le développement local constitue la base du développement durable. Il suppose l'intégration et la participation des différentes catégories de la population aux processus de développement humain. « C'est l'œuvre de réalisation visant à améliorer d'une manière durable les conditions de vie de populations résidant dans un espace déterminé, sur le plan institutionnel, géographique ou culturel » PNUD, 2005

Le développement humain accorde donc une importance fondamentale à la lutte contre la pauvreté. Pour autant, il ne faut pas commettre l'erreur de penser que le développement humain se limite à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Certes, cette préoccupation est moralement significative, mais les objectifs du développement humain vont bien au-delà. Il s'agit d'une autre conception du développement, comme nous l'avons vu, holistique et essentialiste, mais qui pose comme objectif prioritaire la réduction de la pauvreté humaine en agissant sur ses causes profondes.

Le Maroc vise à faire du développement humain, à la fois finalité et facteur de la croissance économique ; il consacre près de 55% du budget national aux programmes sociaux. En renfort à ces derniers, SM Le Roi a lancé, sous Sa Haute Autorité, un grand projet, sous la dénomination d'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH), qui constitue une expression forte de cette ambition et revêt la dimension d'un véritable chantier du règne.

Ce projet, doté d'un cadre spécifique de programmation, de suivi et d'évaluation et d'un budget pluriannuel conséquent, s'appuie, dans sa mise en œuvre, sur une approche participative et contractuelle impliquant les administrations locales, les élus et la société civile. Mis en œuvre depuis 2005, Il s'inscrit dans la démarche des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et vise, en particulier, l'amélioration des conditions de vie de la population par le développement des infrastructures sociales et l'incitation, au niveau des unités géographiques de base, à la création de petits projets générateurs de revenu.

C. L'INDH : levier de développement humain

Depuis l'accession à l'indépendance, l'Etat marocain a entrepris différentes initiatives pour atténuer la pauvreté. D'une part, il a lancé des programmes de durée limitée et à caractère curatif (Entraide nationale, caisse de compensation, cantines scolaires, etc.) qui répondaient à des situations d'urgence. D'autre part, il a entrepris des actions à plus long terme, liées à la politique de développement économique et social.

Toutefois, ces initiatives n'ont pas permis de réduire sensiblement la pauvreté ; celle-ci s'est même aggravée à l'époque du programme d'ajustement structurel (PAS), sous l'effet des mesures prises pour comprimer les dépenses publiques. Par ailleurs, la faiblesse et l'irrégularité de la croissance économique, ainsi la répartition inégale des richesses n'ont fait qu'accentuer le phénomène de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

L'Initiative Nationale pour le Développement Humain, est un grand chantier royal, novateur et ambitieux qui place le citoyen au centre du développement socioéconomique. Initiée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'Assiste, dans un discours adressé à la Nation, le 18 mai 2005, elle prend solennellement à bras le corps la lutte contre la pauvreté, l'exclusion et la précarité dans les mondes urbains et ruraux à travers la réalisation de projets d'appui aux infrastructures de base,

projets de formation et de renforcement de capacités, d'animation sociale, culturelle et sportive ainsi que la promotion d'activités génératrices de revenus et d'emplois.

La notion de Développement Humain a été propulsée sur le devant de la scène en 2005, à travers cette initiative de grande ampleur. Issue d'une décision Royale, elle a été définie comme un « chantier de règne », c'est-à-dire comme une priorité nationale pérenne ; « L'initiative nationale de développement humain n'est ni un projet ponctuel, ni un programme conjoncturel de circonstance ; c'est un chantier de règne ». Extrait de discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, du 18 mai 2005.

Ainsi, le discours royal a mis en place les fondements stratégiques de l'INDH dont trois principaux axes ont été fixés pour cette initiative :

- S'attaquer au déficit social dont pâtissent les quartiers urbains pauvres et les communes rurales les plus démunies et ce par l'accès aux équipements et services sociaux de base, tels que la santé et l'éducation, l'alphabétisation, l'eau, l'électricité, la lutte contre l'habitat insalubre, l'assainissement...etc.
- La création et le renforcement de l'emploi, à travers la promotion des activités génératrices de revenus stables.
- Soutenir les personnes en grande vulnérabilité, ou à besoins spécifiques.

Les axes qui définissent les volets d'intervention stratégique de l'INDH reflètent avec clarté une stratégie sociale qui dépasse les visions sectorielles isolées et non intégrées. Les programmes de L'INDH sont :

Le programme de lutte contre la pauvreté en milieu rural : Ce programme a pour objectif global l'amélioration de qualité de vie de la population rurale où la philosophie de base de ce programme s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de développement humain dont les composantes socio-éducatives et l'amélioration des revenus occupent une place de choix. Les principaux axes prioritaires d'intervention sont arrêtés comme suit :

- Soutien à l'accès aux services sociaux (santé, éducation, alphabétisation, formation) et l'infrastructure de base (eau, électricité, routes)
- Appui à la création des (AGR) et des micros projets générateurs d'emplois et de revenu stables

- Appui au processus de renforcement de la gouvernance et des capacités locales
- Préservation de l'environnement et des ressources

Le programme permet de dynamiser le tissu local, par l'appui à la création des activités génératrices de revenus stables, par le soutien aux coopératives locales (de production agricole, d'élevage) à des unités de transformation ou de conditionnement de produits du terroir, à des projets locaux dans différents domaines (le tourisme rural, les produits aromatiques...). Ces activités génératrices de revenus permettent concrètement l'amélioration des revenus et du niveau de vie des bénéficiaires.

Le programme de lutte contre l'exclusion sociale en milieu urbain : l'objectif général de ce programme c'est l'insertion, la cohésion sociale, et l'amélioration des conditions et de qualité de vie des populations. Ce programme vise entre autres la création des opportunités et des activités génératrices de revenus et d'emplois : création et organisation du commerce de proximité, encouragement à l'accès aux petits métiers

Le programme transversal est un programme national soutenant des actions à fort impact sur le développement humain au niveau de l'ensemble des communes rurales et urbaines non ciblées, et ce à travers des appels à des projets dans les provinces et préfectures. Il vise à Renforcer l'ingénierie sociale en matière de formation et renforcement des capacités, soutenir des actions à fort impact sur la population bénéficiaire, des actions de communication au profit des populations cibles et des actions d'animation sociale, culturelle et sportive.

De même, ce programme tend à promouvoir des actions visant à encourager et à accompagner la mise en œuvre de l'INDH, notamment en ce qui concerne le soutien et l'appui aux activités génératrices de revenu (AGR), pour favoriser l'insertion des populations pauvres et vulnérables dans le tissu économique et social du pays.

Hypothèse 4 : Les AGR financées par l'INDH permet à la population bénéficiaire de s'intégrer dans la vie économique et sociale.

Sur cette base le programme transversal et à travers ces activités, vise aussi à : impulser la création de microprojets générateurs d'emplois et de revenus stables ; valoriser les ressources spécifiques aux territoires ; promouvoir l'esprit de l'entreprenariat collectif et de créativité ; favoriser la spécialisation dans les projets AGR et

promouvoir l'approche filière dans la création des AGR.

Le programme de lutte contre la précarité : ce programme vise à promouvoir la dignité humaine des personnes en situation précaire et à fournir un accompagnement visant leur insertion ou leur réinsertion dans le tissu économique et social. Il est piloté au niveau régional, et cible les individus marginalisés et extrêmement vulnérables.

Ainsi la précarité est un phénomène qui est lié à l'enfance, le logement, la santé et à la délinquance. Sur cette base le programme de lutte contre la précarité vise à : améliorer la prise en charge et favoriser la réinsertion familiale et sociale des populations cibles, améliorer la qualité des prestations offertes actuellement par les associations et institutions publiques pour atteindre les standards de qualité, créer les capacités supplémentaires d'accueil, appuyer les acteurs et les associations intervenant dans le domaine des services aux personnes vulnérables, assurer une prévention efficace en identifiant et en menant toute action apte à juguler le phénomène de précarité.

La deuxième phase de L'INDH est marquée par la mise en place d'un nouveau programme, à savoir, la mise à niveau territoriale qui vise essentiellement la réduction des disparités en matière d'accès aux infrastructures de base, des équipements et des services de proximité (pistes rurales, santé, éducation, électrification, eau potable) des populations relevant de 22 provinces marquées par un relief montagneux ou enclavé. Durant la période 2005-2016, plus de 10 millions de personnes ont bénéficié du soutien de l'initiative, dont 50% dans le monde rural. Avec une enveloppe totale de 39,5 milliards de Dh, dont la contribution de l'initiative s'élève à 25,9 milliards de Dh. Ce budget alloué a permis la création de plus de 44.000 projets.

III. LES AGR : MOYEN DE STIMULATION, DE MOTIVATION ET D'INTEGRATION DE LA POPULATION LOCALE

La lutte contre la pauvreté ne doit pas se réduire à fournir des services sociaux aux populations (pistes, eau potable, foyers de jeunes filles, dispensaires,). Si ces prestations contribuent à soulager certains problèmes tels que l'enclavement, la déperdition scolaire, les problèmes de santé, ils ne peuvent, par contre, assurer un développement durable et auto-entretenu.

Dans ce domaine, L'INDH adopte, parallèlement à l'approche sociale, une approche économique, qui vise le renforcement de l'aptitude de la femme et de l'homme à la création des activités adaptées à leur

savoir-faire et conforme aux spécificités de leur région et génératrices de revenus tout en renforçant leur capacité et en favorisant le développement de ces activités.

A. Définition et objectifs des activités génératrices de revenus

Le développement d'activités économiques génératrices de revenus (AGR) est reconnu comme étant la clé de la relance des zones rurales et urbaines du pays. D'une part, ces activités permettent de déclencher un dynamisme et un processus de développement au niveau des localités ; d'autre part, elles sont un moyen de stimulation de la motivation et de l'intégration de la population dans les projets de développement.

Une AGR est une activité qui consiste à produire des biens ou des services et/ou à transformer des produits en vue de les vendre. A la différence des projets d'infrastructures sociales de base (piste rurale, école, dar taliba, eau potable, etc.), qui sont des biens publics dont la communauté bénéficie et qui ne génèrent pas de revenus directement.

Un projet AGR est un projet d'activités économiques créatrices de valeur ajoutée, d'emplois et de revenus stables permettant l'insertion dans la vie active des populations économiquement faibles. Il obéit aux lois du marché et doit être rentable et pérenne quel que soit son lieu d'exercice (milieu rural ou urbain).

Ainsi, la mise en œuvre des actions génératrices de revenus et créatrices d'emplois permet une adhésion de la population au projet et une implication dans sa réussite. D'une manière globale l'objectif des AGR est l'amélioration des conditions de vie socio-économiques des populations. En partant du postulat que les populations vulnérables prennent ces initiatives de développement, elles vont contribuer à l'émergence d'une société civile responsable et dynamique capable de définir et de formuler ses propres orientations et d'utiliser les dispositifs institutionnels existants comme les communes, les municipalités, les services techniques ... En l'occurrence, la finalité recherchée du soutien technique et financier aux AGR est le développement local durable à travers notamment :

- Le développement de nouvelles activités de production, de transformation et de commercialisation dans divers secteurs tels que l'agriculture, l'artisanat, la pêche artisanale, etc.
- Le renforcement des capacités de gestion et d'organisation des bénéficiaires à travers la formation et l'assistance technique.

- Le suivi et l'évaluation des projets soutenus en matière d'impact sur l'amélioration des revenus et des conditions de vie des populations concernées.

La promotion des activités génératrices de revenus et d'emploi constitue un axe stratégique de l'INDH eu égard à l'incidence de l'augmentation du revenu sur l'amélioration des conditions de vie des populations indigentes et la valorisation des efforts de l'Etat en matière de développement rural et urbain.

Les objectifs généraux visés dans l'appui aux activités génératrices de revenus :

- Aider la population cible à identifier les opportunités économiques sur la base d'un diagnostic participatif ;
- Favoriser l'insertion des populations pauvres et vulnérables dans le tissu économique et social ;
- Valoriser et développer le savoir-faire de la population bénéficiaire ;
- Améliorer les revenus et les conditions de vie des bénéficiaires ;
- Générer des revenus stables au profit de la population bénéficiaire ;
- Insérer la femme et les jeunes dans la vie active ;
- Contribuer à la promotion des produits de terroir ;
- Créer des opportunités d'auto-emploi.

B. Critères d'éligibilités des activités génératrices de revenus

Pour bénéficier du soutien technique et financier de l'INDH, les projets AGR doivent se conformer aussi bien aux critères qui leur sont propres qu'aux critères généraux d'éligibilité des projets INDH. Ce type de critères cherche à encourager un développement territorial intègre, tout en ayant pour objectif d'assurer le respect des règles d'efficacité en matière de montage de projets à caractère économique afin d'assurer leur viabilité et les retombées sur les bénéficiaires en matière d'amélioration des conditions de vie, de création de richesses et de création d'emplois. Certaines conditions doivent être réunies pour qu'une AGR soit éligible au financement de L'INDH.

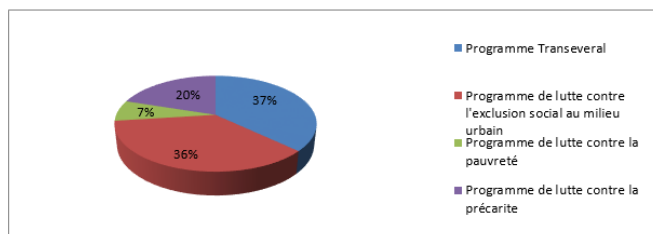
La population ciblée est constituée de jeunes au chômage, en recherche d'emploi ou d'auto-emploi, en situation précaire ; femmes en situation de précarité et de marginalisation ; personnes handicapées sans ressources ; personnes âgées actives ; personnes exerçant des métiers artisanaux notamment rares ou en voie de disparition ; personnes détentrices de savoir-faire et ayant de

bonnes initiatives en matière de développement des produits de terroir et personnes nécessiteuses ayant des projets susceptibles d'être intégrés dans une chaîne de valeur d'une filière porteuse. Le projet doit impérativement émaner d'une entité ou d'un groupement formel de micro entrepreneurs à savoir : les coopératives ; les Associations des bénéficiaires directs ; les Associations intermédiaires dont les responsabilités et les niveaux d'intervention sont clairement définis dans le contrat du projet ; les Sociétés de personnes émanant obligatoirement de la population ciblée de l'INDH et les groupements d'intérêt économique.

L'INDH appuie les projets d'AGR d'un coût de 300.000 DH au maximum. Cet appui, qui représente 70 % du coût total du projet, sans toutefois dépasser 210.000 DH, dont une partie représentant 5 % du coût global du projet est destinée à couvrir l'accompagnement et l'assistance technique des porteurs des projets. Le porteur du projet contribue à hauteur de 30% dont 10% au moins sous forme d'apport personnel direct, le 20% restant sous forme de crédit ou microcrédit remboursable. La contribution de l'INDH est destinée au financement des équipements nécessaires au projet, à l'acquisition d'intrants, et autres composantes du projet tel que les frais de formation et de renforcement de capacités ; l'assistance technique pour la production, le conditionnement ou la mise en marché, l'appui à la commercialisation...

C. Réalisations de L'INDH et les AGR au niveau provincial (la province de Khouribga)

L'INDH a accordé, dès son lancement, un intérêt particulier à la promotion des AGR en soutenant les activités assurant l'inclusion socioéconomique des personnes pauvres leur permettant de participer à la vie active et par là de se prendre en charge. A travers ces activités, l'INDH a contribué à : l'amélioration des revenus de la population cible ; la création d'emplois et la promotion de la culture de l'auto-emploi ; le renforcement de la dynamique associative et coopérative ; l'intégration dans le tissu économique, des populations démunies, dont notamment les femmes et les jeunes ; la lutte contre l'exode rural et la valorisation des produits de terroir. 132.000 personnes ont bénéficié d'activités génératrices de revenus, tandis que 8.800 projets ont été réalisés, dont 60% en milieu rural, avec une enveloppe budgétaire de près de 2,7 milliards de Dh.



Source : Le service de communication à la province de Khouribga

Graphique 1 : Taux de répartition des projets réalisés à la province de Khouribga selon les quatre programmes de L'INDH

A la province de Khouribga, 740 projets ont été réalisés dans le cadre de cette initiative grâce à un investissement global de 627 millions de dirhams, dont une contribution de 278 milliards de dirhams de l'INDH, soit :

- 271 projets pour le programme transversal, d'un coût estimé à 166, 151 382 millions de Dh, dont une contribution de 74, 570 61 millions de Dh a la charge de l'INDH ;
- 264 projets pour le programme de lutte contre l'exclusion sociale en milieu urbain moyennant une enveloppe de plus de 159 millions de Dh y compris plus de 128 millions de Dh ont été apportés par L'INDH ;
- 150 projets pour le programme de lutte contre la précarité avec un budget global de 266,792 263 millions de Dh, dont une contribution de L'INDH de 57,007 36 millions de Dh ;
- 55 projets pour le programme de lutte contre la pauvreté en milieu rural grâce à un investissement global de 35 ,052 301 millions de Dh y compris 17,978 351 millions de Dh ont été apportés par L'INDH.

La première phase (2005 -2010)

AGR	Nombre de projets	Nombre des bénéficiaires	Budget global en DH	Contribution de L'INDH en DH
Elevage des ovins	9	225	2 136 530	1 801 940
Elevage Apicole et production de miel	8	80	490 360	300 130
L'Artisanat	5	80	488 000	338 000
Construction d'espaces pour Marchands Ambulants	3	600	1 544 500	1 450 000
Acquisition d'Equipements et matériels pour Marchands Ambulants	4	22	630 500	415 000
Autre activités (acquisition d'équipements et matériels agricoles et autre,)	3	350	1 241 200	890 000
Totale	32	1 357	6 531 090	5 195 070

Source : Province de Khouribga service de communication

Tableau 1 : Répartitions des AGR par secteurs d'activités

Le nombre de projets réalisés entre 2005 et 2010 à la province de Khouribga a atteint 32 entre 2005 et 2010 pour le compte de 1 375 bénéficiaires. Le financement de ces projets a atteint presque 6 MDH.

Hypothèse 1 : Les AGR financées par L'INDH génèrent des revenus stables au profit de la population bénéficiaire.

Hypothèse 2 : Les AGR financées par L'INDH permettent aux bénéficiaires d'améliorer leurs

conditions de vie, et contribue à l'insertion des femmes et des jeunes dans la vie active

Hypothèse 3 : L'INDH permet la valorisation et le développement du savoir-faire des bénéficiaires.

La deuxième phase (2011 -2015)

AGR	Nombre de projets	Nombre des bénéficiaires	Budget global en DH	Contribution de L'INDH en DH
Elevage des ovins	15	540	4 142 100	12 109 900
Elevage Apicole et production de miel	10	190	1 392 275	1 072 675
L'Artisanat	14	220	1 655 805	1 116 800
Collecte de lait (acquisition des voitures équipées)	12	530	2 831 000	2 030 100
Acquisition des matériels Agricoles	3	360	2 831 000	439 000
La fabrication des fromages	2	40	324 700	233 100
La valorisation des figues de barbarie et ses dérivées	2	110	2 109 780	400 000
La production et la commercialisation de Couscous traditionnel	3	55	215 300	160 000
Espaces pour Marchands Ambulants	6	800	15 620 000	15 300 000
Les Services	8	619	2 140 255	1 378 100
Commerce de proximité	18	380	5 943 500	3 727 000
Education (école maternelle)	4	40	965 000	885 000
Totale	97	3884	37 991 715	28 851 675

Source : Province de Khouribga service de communication

Tableau 2 : Répartitions des AGR par secteurs d'activités

Le nombre de projets réalisés entre 2011 et 2015 a atteint 97 projets contre 32 dans la première phase, de même le nombre de bénéficiaires est passé de 1 357 dans la première phase à 3 884 dans la seconde. La contribution financière de L'INDH est passé de 6 MDH lors de la première phase à 28 MDH dans la seconde.

Au niveau de la méthode de mise en œuvre, l'action de l'initiative s'est focalisée sur le passage de nombreuses associations vers des coopératives, avec la création de groupes d'intérêt économiques, l'élargissement de champ d'action des AGR et des catégories ciblées, le renforcement des capacités des acteurs et l'accompagnement et l'encadrement.

L'enveloppe dédiée à la formation est passée de 150. 000 DH en 2006 à 500 000 DH lors de la seconde phase en 2015, outre l'organisation d'un salon annuel des AGR dans le cadre de la semaine provinciale de L'INDH, l'un des acquis de la seconde phase. Toutes ces réalisations et d'autres aux niveaux national et provincial ont permis à L'INDH d'occuper la troisième place au niveau international parmi 135 programmes de développement social à travers le monde.

IV. L'IMPACT DES AGR SUR LE DEVELOPPEMENT LOCAL -CAS DE LA PROVINCE KHOURIBGA-

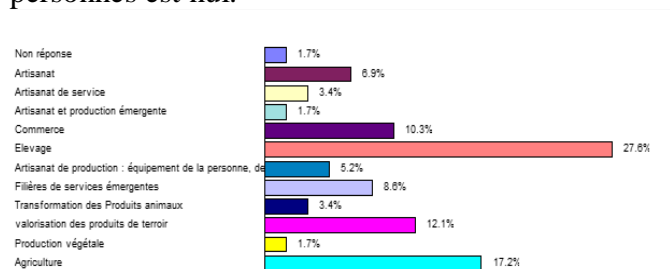
Afin d'analyser l'impact des AGR sur le développement local, un questionnaire a été élaboré et remis aux responsables et représentants des entités porteuses de projets à la province de Khouribga. Ce questionnaire a ciblé 58 projets AGR (33 associations ,22 coopératives et 3 groupements d'intérêt économique).

A. Identifications des caractéristiques de l'échantillon

Pour les caractéristiques sociodémographiques des répondants, 62% sont des hommes contre 38% des femmes malgré la place réservée aux femmes dans la stratégie de l'INDH. La représentativité en termes de catégories d'âges, montre que 48% (presque la moitié) des enquêtés appartiennent à la tranche d'âge allant de 40 à 49 ans, 40,13 % des enquêtés sont des jeunes de [20-39]. Notons que le discours officiel accorde plus d'intérêt aux jeunes dans l'instauration du projet de société prévue du 21ème siècle.

La majorité des enquêtés ont un niveau scolaire qui varie relativement entre le collège et le primaire : 31% ont un niveau scolaire de collège ; 29,3% pour le primaire ; 22,4% pour le secondaire et seulement 8,6% qui ont un niveau supérieur. On souligne que 7% des enquêtés ont refusé de répondre à la question. Donc, le niveau scolaire varie relativement entre le secondaire et le supérieur, avec une domination du premier.

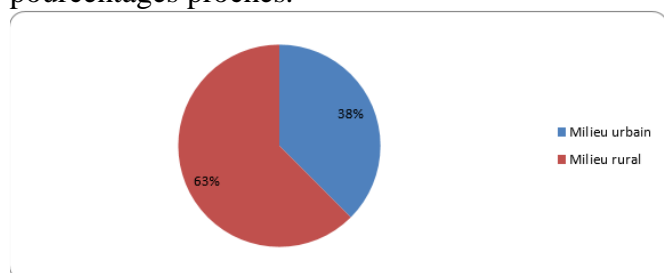
En ce qui concerne la nature des entités porteuses des projets 57% sont des associations, 38% des coopératives, et 5% des groupements d'intérêt économique par contre l'effectif des sociétés de personnes est nul.



Source : résultat de l'étude

Graphique 2 : le domaine d'activité des AGR en (%)

Les résultats illustrés dans ce graphique, montrent que 27,6 % des projets enquêtés travaillent dans le domaine d'élevage, 17% d'Agriculture, 12% à la valorisation des produits de terroirs et 10% au commerce ; les autres domaines d'activité, à savoir les différents types d'artisanat, les filières de services émergentes, la transformation des produits animaux et la production végétale ont des pourcentages proches.



Source : résultat de l'étude

Graphique 3 : Réparation des projets AGR par milieu de resident en (%)

Les réponses collectées montrent une concentration des projets AGR enquêtés au milieu rural (63%) par rapport au milieu urbain. En tête de liste, on trouve Bajaan (12 entités), par la suite commune rurale (CR) Oueld Aissa (11) ; khouribga (7) ; CR Mfassis (5) ; oued Zem (4) ; CR Benikhlef (3), CR Ait Ammar, CR Boukhriss, CR Guettaf, CR Rouached (2) ; Boujniba, CR Ain Qaichar, CR Beni Boutou, CR Gnadiz, CR Ouled Abdoun, CR Ouled Fannane, CR Semaala, CR Ouled Gouach (1).

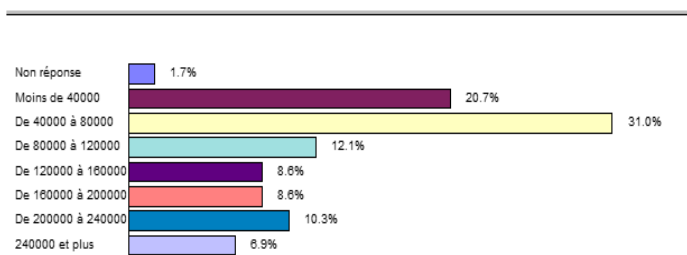
Coût	Nb. cit.	Fréq.
Moins de 300000	47	81.0%
De 300000 à 600000	8	13.8%
Non réponse	1	1.7%
De 600000 à 900000	1	1.7%
1800000 et plus	1	1.7%
De 1200000 à 1500000	0	0.0%
De 1500000 à 1800000	0	0.0%
De 900000 à 1200000	0	0.0%
TOTAL OBS.	58	100%

Source : résultat de l'étude

Tableau 3 : le coût global en (DH) des projets

Selon cette enquête, le coût global des projets AGR enquêtés est 10 408 250 DH, avec une moyenne de 182 600 par chaque projet. La majorité des projets (81%) a été créés par un coût global inférieur à 300 000 Dh.

B. Contributions de l'INDH aux AGR



Source : résultat de l'étude

Graphique 4 : contribution de l'INDH aux AGR

La contribution financière globale de L'INDH est 5 750 950 Dh avec une moyenne de contribution de 100 893 Dh par chaque projet. Notons que, d'après ce qui précède, le coût global des projets est 10 408 250 Dh ; donc le pourcentage de contribution de L'INDH est de 55,26%.

Selon les résultats de l'étude, 31 % des projets ont été financés par L'INDH d'une valeur allant de 40 000 à 80 000 Dh et 20% pour les projets de moins de 40 000 Dh. Selon l'enquête, 80% des projets (dans le milieu urbain et rural) enquêtés, ont été créés à partir de 2011 c'est-à-dire pendant la 2ème phase de L'INDH (2010 -2015) ; par contre 20% des projets ont été lancés à la 3ème phase (2015 - 2020) et seulement 1% des projets ont été créés lors de la 1ère phase.

Bénéficiaires	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	4	6.9%
Moins de 10	8	13.8%
De 10 à 20	18	31.0%
De 20 à 30	12	20.7%
De 30 à 40	6	10.3%
De 40 à 50	8	13.8%
De 50 à 60	1	1.7%
60 et plus	1	1.7%
TOTAL OBS.	58	100%

Minimum = 3, Maximum = 63
Somme = 1184
Moyenne = 21.93 Ecart-type = 14.23
Source : résultat de l'étude

Tableau 4 : l'effectif des bénéficiaires directs des projets AGR

Les bénéficiaires de 58 projets AGR enquêtés s'élèvent à 1184 bénéficiaires directs, avec un minimum de 3 bénéficiaires par projet et 63 bénéficiaires au maximum ; la moyenne des bénéficiaires dans tous les projets s'élève à 22 bénéficiaires.

D'après le croisement de nombre de bénéficiaires au domaine d'activité, la plupart des bénéficiaires sont du domaine d'artisanat avec ses différents types (Artisanat et production émergente, artisanat de production : équipement de la personne, de la maison) et de domaine d'agriculture (transformation des produits animaux, élevage)

C. Evaluations de l'apport des AGR

Selon l'enquête réalisée, 86% des entités déclarent que leur projet a connu un succès contre 14 % qui déclarent que leurs projets ont rencontré l'échec.

Succès	Nb. cit.	Fréq.
Génère des revenus stables au profit des bénéficiaires	41	70.7%
Non réponse	14	24.1%
Augmentation de nombres de bénéficiaires	10	17.2%
Extension du projet	4	6.9%
Transformation de l'association en coopérative	2	3.4%
TOTAL OBS.	58	

Source : résultat de l'étude

Tableau 5 : les critères de succès des projets AGR enquêtés en (%)

D'après l'étude menée, 70% des enquêtés déclarent que le critère permettant d'affirmer la réussite du projet est les revenus stables générés au profit des bénéficiaires. 17% déclarent comme critère l'augmentation de nombre des bénéficiaires, 7% l'extension de projet et 3% la transformation de l'association en coopératives. Pourtant, 24% des

enquêtés ne déclarent aucun critère pour le succès de leurs projets.

86% des enquêtés affirment que le projet permet d'avoir des revenus stables par contre pour 5% le revenu n'est pas stable. Notons que 8,6% n'ont pas donné de réponse. Donc, Les AGR financées par L'INDH génèrent des revenus stables au profit de la population bénéficiaire (l'hypothèse 1 confirmée).

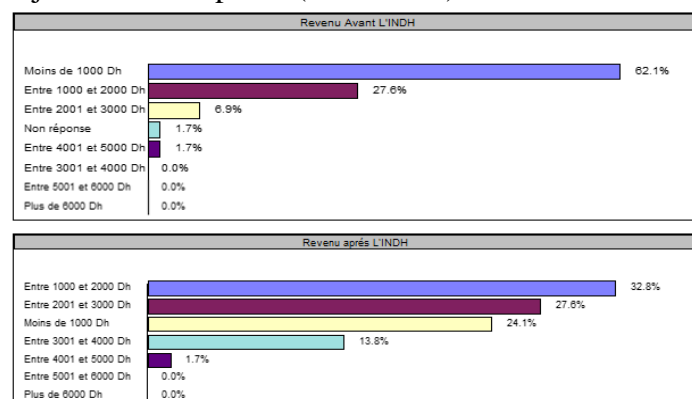
Selon l'étude, 8 projets parmi 58 projets enquêtés ont connu un échec pour différentes causes selon chaque projet. 3 projets parmi les 8 enquêtés n'ont pas pu avancer leur contribution financière ; 2 projets ont eu des problèmes dans le domaine d'élevage : la cause principale est la récrimination de troupeau soit à cause des maladies mortelles ou l'inadaptation à l'environnement. Les autres causes sont des problèmes de manque de connaissances techniques, des problèmes juridiques ou bien le désistement de l'entité pour des causes personnelles.

Valeurs	Nb. cit.
2017	2
2013	2
2015	1
2016	1
2012	1
TOTAL	7

Source : résultat de l'étude

Tableau 6 : L'effectif des projets qui ont connu d'échec selon la date d'arrêt

5 projets AGR qui ont connu l'échec ont arrêté l'activité pendant la 2ème phase de L'INDH et 2 projets à la 3ème phase (2015-2020).



Source : résultat de l'étude

Graphiques 5 : les classes des revenus des enquêtés avant et après L'INDH

Les résultats de l'enquête présentent des revenus moins de 1000 Dh avant L'INDH pour 62.1% des enquêtés. 27.6% ont eu des revenus entre 1000 et

2001 Dh et seulement 7% ont des revenus entre 2001 et 3000 Dh. Donc, la majorité ont été dans une situation de pauvreté.

Après L'INDH et suite aux AGR, 27,6% des revenus sont moins de 1000 Dh ; 33% des revenus sont entre 1000 et 2000 Dh ; 27,6 % des revenus sont entre 2001 et 3000 ; 13,8% des revenus sont entre 3001 et 4000 Dh.

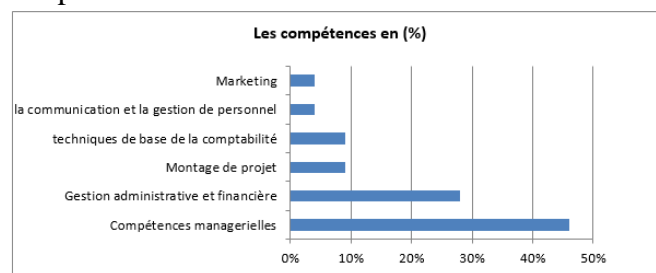
On remarque donc une légère amélioration de 5,2 % des revenus de classe 1000 et 2000Dh qui ont passé de 27,6% avant L'INDH à 32,8 % après L'INDH, une amélioration de 20.7 % des revenus de classe 2001 et 3000 Dh qui ont passé de 6,9% à 27.6% par contre la classe de moins 1000 Dh a connu une diminution après L'INDH ; elle est passé de 62% à 24 %. La classe 3001 et 4000 se situe à 13,8%. Les classes de 5000 à 6000 et plus ont été nulles avant et après L'INDH.

Même si nous manquons de recul pour évaluer les effets des projets sur l'amélioration de la situation économique et sociale de la population, la question a été tout de même posée aux bénéficiaires. D'après l'enquête, 45 personnes enquêtées confirment que leurs projets AGR ont eu des effets directs et positifs sur leur économie familiale et sur l'amélioration de leur vie, et 4 personnes indiquent que leurs projets ont eu des effets positifs sur leur économie familiale mais il n'a eu aucun effet sur l'amélioration de leurs conditions de vie. Pourtant, 4 enquêtés déclarent que leurs projets n'ont eu aucun effet positif soit sur l'économie ou sur l'amélioration des conditions de vie. 5 enquêtés n'ont pas répondu pas à cette question. Ainsi, Les AGR financées par L'INDH permettent aux bénéficiaires d'améliorer leurs conditions de vie (l'hypothèse 2 confirmée). Rappelons que l'impact positif s'est fait notamment ressentir en matière d'amélioration du cadre et du niveau de vie : Accès aux Services, soulagement des femmes, simplification du mode de vie, normalisation des conditions de vie.

Suite aux résultats de l'enquête, les projets AGR contribuent à la résorption de la pauvreté et l'exclusion en améliorant les conditions économiques et sociales des adhérents et leurs familles (86% AGR). Pour 72,4 % des AGR, les projets AGR contribuent à l'éradication du secteur informel à travers son encadrement au sein de coopératives avec un taux de non-réponse de 12 %. Les AGR financées par l'INDH contribuent au développement économique et social dans la province de Khouribga (L'hypothèse 4).

Selon l'étude réalisée, 48,3% des enquêtés ont bénéficié d'une formation en comptabilité et gestion financière et d'une formation sur le montage de projet, 44.8% d'une formation en gestion administrative et juridique, 39,7% d'une formation en marketing, 36% d'une formation technique et enfin 17% ont bénéficié d'une formation de gestion des conflits. Notons que 46.4% n'ont jamais bénéficié d'une formation dans le cadre de l'INDH.

Toutefois, d'après les réponses recueillies, nous pouvons dire que ces formations sont limitées aux mêmes personnes. Notons que ces formations, initiées par la Divisions d'Action Sociale (DAS), ciblent seulement les présidents des associations et coopératives.



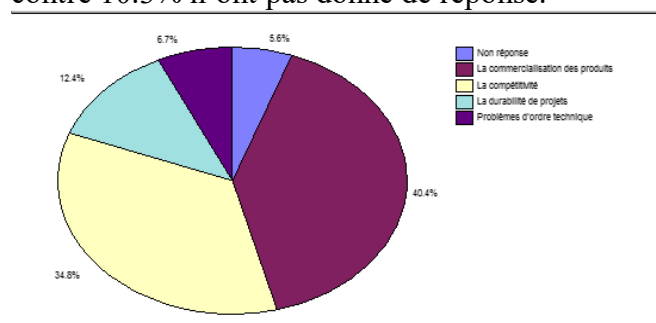
Source : résultat de l'étude

Graphique 6 : les compétences acquises par les enquêtés en (%)

46% des bénéficiaires ont acquis des compétences managériales, 28 % ont acquis des compétences en gestion administrative et financière. Seulement 9% ont des acquis en montage de projet et des techniques de comptabilité et 4 % ont des acquis en marketing et en communication et gestion de personnel.

77,6% des personnes enquêtées déclarent le développement et la valorisation de leur savoir-faire suite à la réalisation du projet. 12% des bénéficiaires des projet AGR n'ont pas donné de réponse et 10,3% n'a pas connu ce développement des connaissances. De ce fait, l'INDH permet la valorisation et le développement de leur savoir-faire des personnes bénéficiaires (Hypothèse 3).

80% des projets AGR bénéficient du suivi et contrôle assuré par les responsables des AGR. 10.3 % ne bénéficient d'aucun contrôle et suivi par contre 10.3% n'ont pas donné de réponse.



Source : résultat de l'étude

Graphique 7 : problèmes rencontrés par les projets en (%)

91% des bénéficiaires déclarent que leurs projets rencontrent des problèmes. La majorité des problèmes sont liés à la commercialisation (40,4%) et la compétitivité (34,8 %). 12,4% pour la durabilité de projets. 10 % des problèmes sont d'ordre technique et 5.6% des projets ne rencontrent pas ces problèmes.

Ainsi, le message à faire passer aux décideurs par les bénéficiaires des projets AGR concerne les points suivants : alléger la lourdeur administrative (58,6%) ; faciliter les procédures de déblocage des financements (55,2%) ; lutter contre la bureaucratie (51,7%) ; multiplier les foires (48,3%). 17 % des enquêtés n'ont pas de messages aux décideurs.

D'autres messages aux décideurs ont été réclamés par 3 bénéficiaires à savoir l'appui aux coopératives pour qu'elles puissent augmenter leur capacité de production, le besoin des locaux pour la facilité de travail et le besoin des formations en marketing.

D. Analyse et discussion des résultats

Depuis 2005, la Province de Khouribga a mis en place plus de 176 projets AGR dans le milieu rural comme dans le milieu l'urbain. La plupart sont localisés dans différentes communes rurales de la province. Ceci montre que la lutte contre la pauvreté et la précarité est prioritaire dans les milieux ruraux les plus pauvres ; notons que la répartition spatiale des projets de l'INDH sur le territoire de la Province de Khouribga montre que la disparité entre l'urbain et le rural change d'un type de projet à l'autre. En effet, la majorité des projets travaillent dans le domaine d'agriculture et plus précisément l'élevage.

Ainsi, parmi les remarques les plus importantes, on constate que la majorité des entités porteuses des projets AGR sont des associations qui se localisent principalement sur le territoire urbain. Ce qui ne peut que réaffirmer le constat relatif au phénomène associatif en tant que phénomène urbain. Notons bien que l'INDH ne soutient pas des projets pour des individus, mais pour des collectifs, dans le cadre soit d'une association, soit d'une coopérative, un groupement d'intérêt économique ou une société de personnes.

La philosophie de l'INDH, c'est qu'il faut amener tout le monde à collaborer pour prendre une décision ; cela veut dire qu'il y a une démocratie participative qui associe toutes les catégories de la population des bénéficiaires. Il y a toujours une part de la société civile dans la prise de décision.

Les AGR dans la province de Khouribga touchent directement au domaine de l'agriculture vu la vocation économique de la région. C'est le cas de l'élevage des moutons et des chèvres ou l'apiculture, le reste des projets se partageait entre les différents types de l'artisanat.

A propos des dates de lancement des projets : la majorité des projets ont été créés dans la seconde phase de l'INDH (de 2011 à 2015). C'est d'abord les délais longs entre le lancement et le démarrage effectif du projet, la bureaucratie et la lourdeur des procédures qui sont remises en cause.

Le coût global des projets AGR enquêtés est estimé à 10 408 250 Dh dont 55% est la part de contribution de l'INDH ; notons qu'en théorie, les bénéficiaires doivent apporter 30% du coût total du projet donc la contribution financière de L'INDH est plafonnée à 70% du coût global de projet. Ainsi le nombre de bénéficiaires a atteint 1184 avec une moyenne de 22 bénéficiaires par projet, sans prise en compte des bénéficiaires indirects. D'autre part la majorité des bénéficiaires sont des hommes alors que les femmes ont une place réservée dans la stratégie de l'INDH.

De même la plupart des bénéficiaires ont un niveau scolaire qui ne dépassent pas le primaire et le collège. Ceci s'explique par la concentration des projets AGR au milieu rural où le taux d'analphabétisme est élevé.

A propos des projets qui ont connu un échec, les principales causes concernent les aspects suivants :

- La contribution financière demandée aux bénéficiaires passe très mal chez des bénéficiaires pauvres ou précaires qui conçoivent l'INDH comme un acte de bienfaisance du monarque.
- Les problèmes juridiques concernant le statut de l'entité porteuse de projets ou également des problèmes de foncier.

Ainsi les majorités des projets au domaine d'élevage de (moutons, chèvres bovins....) à Khouribga ont connu un échec à cause de la dissémination des troupeaux qui ont attrapé des maladies mortelles ou qui ne s'adaptent pas à l'environnement de la province.

Le renforcement des capacités figure parmi les objectifs stratégiques de l'INDH. L'objectif est de répondre aux besoins des différents acteurs en matière d'ingénierie sociale et de les doter en outils conceptuel et méthodologique nécessaires à une gestion efficace des projets.

La majorité des responsables des projets ont bénéficié d'une formation dans le cadre de l'INDH. Toutefois, d'après les réponses recueillies, ces formations sont limitées aux mêmes personnes (les responsables des projets), alors que les bénéficiaires n'ont jamais reçu de formation. Cette carence pourrait nuire aux projets de l'INDH et surtout au mode de gouvernance et de développement que l'initiative souhaite instaurer. Un bénéficiaire qui n'a pas les outils élémentaires de compréhension de l'esprit de l'initiative, d'élaboration des projets, puis de leur gestion, ne peut pas jouer son rôle d'une manière efficace. Cependant les responsables des projets jugent positivement ces formations et leur impact sur la gestion des projets.

La majorité des formations se concentre principalement sur le volet du montage des projets et de la gestion administrative et financière ; par contre les bénéficiaires ont besoin également d'une formation en marketing afin de pouvoir commercialiser leur produit et faire face à la compétitivité.

D'un autre côté, les projets AGR génèrent des revenus stables au profit des bénéficiaires d'un pourcentage de 80% selon l'enquête. Pourtant, les salaires mensuels des bénéficiaires restent insuffisants à la satisfaction des besoins nécessaires de population puisque la majorité des revenus sont de 1000 à 2000 Dh, L'INDH a permis aux bénéficiaires des projets AGR de développer et valoriser leur savoir-faire par l'expérience acquise lors de la réalisation du projet.

L'INDH a également des effets directs et positifs sur l'économie familiale des bénéficiaires et sur l'amélioration de leurs conditions de vie. Et donc l'INDH et à travers les Activités Génératrices de Revenus (AGR) influence positivement le développement local de la province de Khouribga : L'INDH permet de lutter contre le chômage par la création directe ou indirecte de postes d'emploi ; elle contribue à la résorption de la pauvreté et l'exclusion en améliorant les conditions économiques et sociales des adhérents et leurs familles. Elle joue un rôle important dans l'éradication du secteur informel à travers son encadrement au sein des coopératives.

Les difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre des projets AGR sont des problèmes liés à la commercialisation des produits et la compétitivité des projets. En fait, L'INDH est invité à chercher des solutions pour lutter contre les différentes

difficultés des AGR afin qu'elles puissent jouer pleinement leur rôle.

Par-delà ces points forts des expériences présentées et analysées, des contraintes subsistent. Les procédures liées aux appels d'offre et leur complexité affectent le « capital confiance » entre les bénéficiaires et les associations. Ces dernières éprouvent du mal à faire face à l'impatience des premiers. Les associations sont appelées, en plus de leur rôle de médiateur, à superviser toute l'opération de mise en œuvre des projets AGR. N'étant pas toujours formés pour assumer ces rôles, les membres des associations prennent des initiatives spontanées sans aucune formation. Ainsi les démarches administratives et les procédures conçues pour la réalisation des projets dans le cadre de l'INDH sont estimées très lourdes et décourageantes par les prétendants à ces projets. Dans ce sens, nous recommandons aux responsables de :

- Renforcer l'encadrement des responsables des entités porteuses de projet et des bénéficiaires pour surmonter les obstacles enregistrés tout en appelant à la rescousse les collectivités locales pour assumer leur rôle de développement.
- Opérationnaliser le dispositif de suivi-évaluation et en faire un véritable instrument de pilotage des projets.
- Faciliter les procédures de déblocage des financements, en procédant à une révision des manuels de l'INDH pour en alléger les lourdeurs administratives.
- Accroître l'enveloppe budgétaire allouée aux projets par rapport au nombre des bénéficiaires. Les projets financés ne répondent pas aux aspirations des bénéficiaires dans le sens d'une réelle amélioration de leur situation socioéconomique. En effet le budget alloué aux projets reste insuffisant quant à la création du bien-être des bénéficiaires puisque la marge bénéficiaire n'est pas très significative.
- Il faut appuyer les coopératives pour augmenter leur capacité de production et multiplier les foires, les salons et les points de vente solidaire pour que les coopératives et les associations puissent commercialiser leurs produits et surtout ceux de terroir.

CONCLUSION

L'Initiative Nationale pour le développement humain restera dans l'histoire du Maroc comme un chantier d'envergure qui tend à mettre un terme à la

précarité en milieu urbain et rural, à améliorer les conditions de vie des populations et à assurer un équilibre régional et local en matière de politique de développement.

L'initiative qui a recueilli une large adhésion internationale, y compris en matière de financement est un instrument efficace qui contribue à la lutte contre marginalisation et à l'exclusion, vient en effet traduire l'intérêt accordé à une importante catégorie de la population marocaine qui souffrait de la pauvreté et de l'exclusion.

L'INDH dont l'action a été engagée dans plusieurs villes et villages, a pour objectif de doter les populations en infrastructures de bases nécessaires (eau, assainissement, électricité) et sociales (centres culturels. Structures sanitaires et sportives), et d'améliorer les revenus de la population par la création des activités génératrices de revenus.

Depuis son lancement, L'INDH est devenue une réalité faisant profiter la population marocaine dans les différentes régions du Royaume. Elle s'appuie sur une démarche déconcentrée qui respecte les principes de la participation, de la planification stratégiques, du partenariat, de la convergence des actions et de la bonne gouvernance.

On peut considérer que la lutte contre la pauvreté ne fait que commencer au Maroc. C'est un fait exigeant une longue haleine n'est pas un phénomène temporaire. C'est une démarche structurelle durable du processus de développement. Elle intègre, au-delà de son aspect d'ordre matériel, plusieurs paramètres liés à l'éducation, la santé et l'environnement.

L'INDH permet ainsi d'instaurer une dynamique en faveur du développement humain, cohérente avec les objectifs du millénaire ayant pour valeurs le respect de la dignité de l'Homme, la protection et la promotion des droits de la femme et de l'enfant, l'ancrage de la confiance des citoyens en l'avenir et l'implication et l'intégration de tous les citoyens dans le circuit économique.

L'INDH peine pour le moment à relever son objectif principal : l'amélioration des indicateurs de développement humain du Maroc. Elle a un effet sur la pauvreté, mais pas sur les populations les plus pauvres, et n'a encore aucun impact sur l'éducation et la santé. C'est ce que révèlent les rapports de l'Observatoire national du développement humain (ONDH) qui évalue les réalisations de l'INDH.

- [1] ALAMI G., (2006), *Comprendre le développement humain*, Ministère de développement social.
- [2] Azan W. (2007). *Développement chez F. Perroux et performance par le changement organisationnel*. *Revue française de gestion*, no 171(2), 15-30. doi:10.3166/rfg.171.15-30.
- [3] Centre D'Etude International (2010), *Une décennie de reformes au Maroc (1999-2009)*, édition KARTHALA.
- [4] DAFIRE A., (2006). « *Lutte contre l'exclusion social au Maroc "INDH"*, mémoire de fin d'étude, Université Mohamed 5 Soussi.
- [5] DEMOUSTIER D., (2003) « *S'associer pour entreprendre autrement* », Paris, La Découverte,
- [6] DEMOUSTIER, D., (2001), *L'économie sociale et solidaire*, édition la découverte 2001. DEMOUSTIER, D., (2004) « *Économie sociale et développement local* », Paris, L'Harmattan.
- [7] Draperi J-F., (2011), *L'économie alternative, une réponse à la crise ?, alternative économique*.
- [8] Haut-commissariat au plan (2007) « *Croissance économique et développement humain : éléments pour une planification stratégique 2007-2015*.
- [9] Haut-Commissariat au Plan (2009), *Croissance et développement humain au Maroc*.
- [10] Haut-commissariat au plan (2015), *Le Maroc entre objectifs de millénaire pour le développement et objectifs de développement durables les acquis et les défis*.
- [11] *L'Initiative Nationale pour le Développement Humain (2006)*, *Manuel de Procédures des Activités Génératrices de Revenu*.
- [12] Ministère des affaires générales et de la gouvernance (2011), *rapport stratégie nationale de l'économie sociale et solidaire 2010-2020*.
- [13] OCDE, (2001) « *du bien-être des nations le rôle du capital humain et social* », *Organisation de coopération et de développement économique*.
- [14] PERTHUIS.C (2005) « *Le Développement durable* », Ed Nathan, paris
- [15] PNUD (1990), *Définir et mesurer le développement humain, rapport mondial sur le développement humain*, Economica, Paris.
- [16] PNUD (1996), *Rapport du développement humain, la croissance au service de développement humain* »
- [17] PNUD (2003), *Rapport du développement humain, les objectifs du Millénaire pour le développement : un pacte entre les pays pour vaincre la pauvreté humaine*.
- [18] PNUD (2010) *Rapport mondial sur le développement humain, La vraie richesse des nations : Les chemins du développement humain*.
- [19] PNUD (2013), *Rapport sur le développement humain, Le progrès humain dans un monde diversifié*.
- [20] SADIKI K., (2012), *L'initiative nationale de développement humain au Maroc : Etude et perspective*, thèse de Doctorat, Faculté d'Economie Gestion Administration et Sciences Sociale, Laboratoire LILLE ECONOMIE MANAGEMENT.
- [21] *Rapport général « 50 ans de développement humain au Maroc et perspectives pour 2025 »*
- [22]
- [23] *Rapport sur « 50 ans de développement humain au Maroc et perspectives pour 2025 »*

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES